

LES RELIQUES DE LA BONNE STE ANNE

Nous croyons satisfaire à une curiosité aussi pieuse que légitime en faisant connaître à nos lecteurs l'histoire des reliques de la bonne sainte Anne, de la distribution qui en a été faite à différentes époques, et les garanties qui en assurent l'authenticité. Nous avons déjà raconté la merveilleuse invention, sous le règne de Charlemagne, du corps de sainte Anne, à Apt, où ce précieux trésor avait été apporté dès le berceau du christianisme. C'est de là, naturellement, que sont venues toutes les parcelles qu'on vèndre dans le monde entier.

La notice ne parle pas des diverses reliques de sainte Anne à Ste-Anne-de-Beaupré, et dont la première a été obtenue du chapitre de Carcassonne par Mgr de Laval ; la seconde, par feu M. Nap. Laliberté, alors aumônier de l'archevêché de Québec ; et la troisième, par feu Mgr Bulduc, Prélat Domestique de Sa Sainteté Léon XIII. Ces deux dernières parcelles viennent de Rome. On sait que la Basilique de Québec possède également une relique considérable de sainte Anne, une partie de la phalange d'un doigt.

— Nous espérons pouvoir un jour publier les *authentiques* de toutes ces reliques.

Le corps de sainte Anne, dit la notice, mère de la Très Sainte-Vierge Marie, repose dans l'ancienne Cathédrale d'Apt, depuis le premier siècle de l'Eglise.

Les saintes reliques, apportées d'Orient, furent confiées par saint Lazare et sainte Magdeleine à saint Auspice, premier évêque d'Apt, disciple du pape saint Clément.

Dans les siècles de la persécution, ces reliques furent religieusement déposées sous le sanctuaire, dans une crypte où elles demeurèrent ignorées pendant l'irruption des Saxons, des Lombards, des Sarrasins, jusqu'au règne de Charlemagne.

Ce fut en présence de ce prince et de Turpin, archevêque de Reims, son aumônier, au milieu des